



**Mémoire présenté à l'Assemblée
nationale du Québec dans le cadre de la
consultation publique en vue du
renouvellement de la politique culturelle
du Québec**

Par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Avril 2016



La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) représente plus de 200 000 membres, dont 130 000 environ font partie du personnel de l'éducation.

La CSQ compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats affiliés en fonction des secteurs d'activité de leurs membres ; s'ajoute également l'AREQ (CSQ), l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec.

Les membres de la CSQ occupent plus de 350 titres d'emploi. Ils sont présents à tous les ordres d'enseignement (personnel enseignant, professionnel et de soutien), de même que dans les domaines de la garde éducative, de la santé et des services sociaux (personnel infirmier, professionnel et de soutien, éducatrices et éducateurs), du loisir, de la culture, du communautaire, des communications et du municipal.

De plus, la CSQ compte en ses rangs 75 % de femmes et 30 % de jeunes âgés de moins de 35 ans.

Introduction

L'engagement de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) envers la culture est enraciné dans la mission de notre organisation. Plusieurs de nos membres sont directement reliés au monde de la création artistique, de l'enseignement des arts et de la diffusion des produits culturels (spécialistes en arts au primaire et au secondaire, professeures ou professeurs à la formation professionnelle en arts et au collégial, bibliothécaires, techniciennes et techniciens en loisirs, travailleuses et travailleurs de la télédiffusion).

C'est avec fierté que la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) s'est engagée en 1997, et ce, pour dix ans, à remettre une bourse de 5 000 dollars à la lauréate ou au lauréat pour un premier roman décerné par le prix Robert-Cliche.

C'est avec fierté que, depuis treize ans, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) et l'AREQ-CSQ (Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec), en collaboration avec la CSQ, organisent le concours d'écriture *Ma plus belle histoire* à l'intention des élèves de la formation générale des adultes. Cette année, le recueil a été publié à 5 000 exemplaires.

C'est avec fierté que, depuis le début, soit vingt ans cette année, la CSQ collabore à l'organisme Culture pour tous, anciennement connu sous le nom des Journées de la culture. Plusieurs des projets touchent le milieu de l'éducation, notamment Passeurs de rêves et les Carnets de la culture. Ce programme, Passeurs de rêves, encourage et soutient la persévérance scolaire des adolescentes et adolescents. En rencontres individuelles, dans leur milieu de création, les mentores et mentors encouragent des jeunes démotivés ou à risque de décrochage scolaire dans la poursuite de leur parcours. Dans les écoles, en atelier séparé par groupes, des artistes professionnels proposent des activités thématiques pendant les heures de cours : chanson, conte, danse, mosaïque, slam, théâtre, etc.

C'est avec fierté que la CSQ soutient aussi des théâtres, particulièrement ceux qui ont un volet jeunesse, notamment La Bordée à Québec, le Théâtre Denise-Pelletier et le Théâtre Le Clou à Montréal.

Ces actions témoignent de l'engagement de la Centrale à l'égard de la culture, parce que cela rejoint notre mission de la démocratisation culturelle.

Combinés au travail de nos membres dans toutes les régions du Québec, ces engagements nous permettent aujourd'hui d'intervenir dans le cadre de la consultation du ministère de la Culture et des Communications sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec.

Notre mémoire va se décliner en deux temps. En premier, nous souhaitons présenter d'une manière plus étoffée la contribution du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur à la formation, à la création et à la diffusion de la culture au Québec et répondre ainsi à certaines questions posées dans le document de consultation. Notre propos vise à illustrer la nécessaire interaction entre la politique culturelle du Québec et les politiques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin que la nouvelle politique culturelle du gouvernement soit véritablement « une politique transversale et cohérente¹ ».

Par la suite, nous présenterons nos commentaires sur certaines autres questions spécifiques, soumises dans le cahier de consultation, qui concernent la langue française, la culture autochtone, Télé-Québec et le rayonnement de la Francophonie.

¹ En réponse aux questions 3 et 4 du document de consultation.

Première partie

Le grand absent de cette consultation : le milieu de l'éducation

Le document de consultation présente huit grands principes sur lesquels s'appuiera la politique culturelle renouvelée. Le premier principe énonce « le caractère essentiel de la culture ». La CSQ appuie ce principe, car, selon nous, « la culture ne peut apparaître et se développer que dans une communauté ; elle ne peut se perpétuer et se transmettre que par l'éducation² ». Nous aurions souhaité que le ministère de la Culture et des Communications accorde une attention toute particulière au réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur, car les établissements d'enseignement sont des lieux par excellence de la formation et de la transmission de la culture aux jeunes.

En effet, la mission culturelle de l'école québécoise, clairement énoncée dans le rapport Parent, prônait la « nécessité d'offrir à chaque élève tous les éléments de la culture : arts, sciences, humanités et techniques ». Elle s'appuie, depuis 1997, sur un protocole d'entente interministériel culture-éducation renouvelé en 2013. Ce protocole permet le soutien et le développement de projets liés à la dimension culturelle à l'école et une meilleure coordination entre les ministères concernés. Depuis 2013, un nouveau volet a été ajouté au programme La culture à l'école, celui d'« Une école accueille un artiste ».

Au fil des ans, malgré tous les bouleversements qu'elle a subis, l'école québécoise a poursuivi sa mission, comme l'a reconnu le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, en 2010, en écrivant que « la démocratisation de la culture s'est accomplie par l'école devenue accessible au plus grand nombre³ ».

L'école puise dans le patrimoine artistique et littéraire de notre société. Pensons aux apprentissages liés à la lecture et à l'écriture, à l'expression orale, à la découverte de la littérature québécoise et d'ailleurs, à l'initiation à la musique, aux arts plastiques, au théâtre et aux nouveaux médias. Pensons aussi aux activités proposées dans le cadre du Mois de la culture, de l'organisation des Prix de reconnaissance Essor.

Aujourd'hui, l'école c'est « un terreau pluriculturel et plurisocial⁴ », un lieu d'intégration culturelle, du vivre-ensemble, là où les jeunes apprennent à respecter

² CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC (1991). *Mémoire sur le Rapport Arpin et la politique culturelle de l'État québécois* (octobre), p. 31.

³ GARON, Rosaire, et Marie-Claude LAPOINTE (2010). *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec - 6^e édition*, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Direction de la recherche et de l'évaluation de programmes, p. 378.

⁴ Expression empruntée à M^{me} Céline Saint-Pierre, présidente du Conseil supérieur de l'éducation (1997-2002).

les différences culturelles tout en transmettant les connaissances et les habiletés constituant le patrimoine culturel collectif. Cette contribution de l'école se déploie aussi au niveau collégial tant par ses programmes que par son rôle essentiel dans la formation des créatrices et créateurs, la création et la diffusion des arts dans toutes les régions du Québec.

L'enseignement des arts : de l'initiation à la formation des créatrices et créateurs québécois

Les arts sont un des cinq grands domaines d'apprentissage du Programme de formation de l'école québécoise. L'enseignement des arts, obligatoire jusqu'en 5^e secondaire, couvre les quatre disciplines artistiques que sont la danse, la musique, l'art dramatique et les arts plastiques. Au primaire, de ces quatre disciplines artistiques, deux sont obligatoires, et l'une d'elles doit être offerte en continuité à l'élève tout au long de ses études primaires. Selon la situation socioéconomique des milieux et selon les régions, l'offre de disciplines et d'activités peut varier. L'enseignement des arts s'accompagne aussi de sorties éducatives ou de présentations de spectacles, souvent du théâtre, dans les écoles. Toutefois, il est difficile d'assurer la continuité des actions, et trop souvent ce sont les contraintes financières qui guident les décisions.

Au niveau collégial, plusieurs collèges offrent des formations disciplinaires spécifiques en ce qui concerne les arts conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC). À titre d'exemple, de plus en plus de collèges⁵ offrent des profils Art, création visuelle et numérique ou Communication et nouveaux médias ou encore Animation 3D et synthèse d'images. Outre les conservatoires d'art dramatique de Montréal et de Québec et l'École nationale de théâtre du Canada, plusieurs collèges offrent des programmes de formation en théâtre⁶.

Pour leur part, les cégeps de Sainte-Foy, de Rimouski, de Drummondville et de Sherbrooke sont réputés pour leur programme de formation en musique, celui de Jonquière pour celui de la production et de la postproduction télévisuelles et celui du Vieux-Montréal pour son programme de dessins animés. Tout en n'étant pas exhaustif, ce survol des formations en arts dans les collèges québécois témoigne de l'élargissement du champ culturel au Québec et du rôle essentiel que jouent ces institutions dans la formation de nos créatrices et créateurs, et ce, partout en région.

L'enseignement de la littérature

La littérature et l'histoire racontée dans la production littéraire constituent des vecteurs importants de notre identité collective. Ils font voyager dans des contrées,

⁵ Mentionnons le collège de Bois-de-Boulogne, le cégep de Matane, le cégep de Jonquière ou encore le collège Dawson.

⁶ Il s'agit du collège Lionel-Groulx, du cégep de St-Hyacinthe et du collège John-Abbott.

connues ou inconnues, où les jeunes côtoient des personnages qui les amènent à vivre des réalités différentes. Ces nouvelles situations suscitent un questionnement sur les rapports sociaux à développer afin de prendre place dans la société, ce qui contribue à la construction identitaire et au développement de valeurs communes. De plus, si les œuvres sont tirées de la littérature historique, il est possible de prendre connaissance des préoccupations d'une époque et de connaître les personnalités féminines et masculines qui ont marqué l'histoire, et ce, sur les plans politique, social et économique.

On ne peut sous-estimer l'importance et la qualité de la littérature jeunesse au Québec. Actuellement, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur recommande de lire au moins douze ou treize œuvres littéraires québécoises durant le secondaire. Toutefois, les ressources financières pour appuyer une telle recommandation sont nettement insuffisantes.

Au collégial, une des quatre compétences devant être acquises dans les cours de français inscrits au programme porte sur la littérature québécoise. De plus, des cours de littérature québécoise peuvent être intégrés dans des cours spécifiques de programmes, comme Arts et lettres.

Afin de contribuer à la construction d'une appartenance identitaire au Québec, plusieurs personnes suggèrent qu'une liste d'auteurs et d'œuvres québécoises soit fournie au secondaire, dans laquelle le personnel enseignant en français puiserait pour orienter son enseignement, l'objectif étant que les jeunes puissent, au cours de leur cheminement éducatif, apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Quel que soit le niveau d'études pour avoir accès à la littérature et à un éventail de livres, les bibliothèques sont d'une extrême importance.

L'importance des bibliothèques publiques et scolaires

À juste titre, le document de consultation fait état de l'importance des bibliothèques publiques « devenues des lieux multifonctionnels qui amènent une redéfinition de leur rôle traditionnel. Étant, bien souvent, le premier et le principal lieu culturel fréquenté par la population, notamment par les jeunes, les bibliothèques constituent un important lieu de médiation et d'appropriation culturelle. Considérant qu'au Québec 95 % de la population a accès au réseau des bibliothèques publiques, il s'agit là d'un formidable outil de démocratisation culturelle⁷ ».

Pourtant, les bibliothèques publiques québécoises accusent toujours un retard en ce qui concerne les autres provinces canadiennes ou les États-Unis quant à leur fréquentation et à l'utilisation des services. Plus encore, les compressions

⁷ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2016). *Renouvellement de la politique culturelle du Québec*, Cahier de consultation (mars), p. 12.

budgetaires font mal, ayant comme conséquence qu'il y a « moins de bibliothécaires professionnels dans les bibliothèques publiques québécoises⁸ ». Ces retards se vérifient aussi dans les bibliothèques scolaires.

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) a réalisé, au printemps 2013, une enquête auprès des bibliothécaires membres de ses syndicats affiliés⁹. Cette enquête révélait un fait ignoré du public : le développement des bibliothèques scolaires s'est arrêté au cours des décennies 1990 et 2000. Ce laisser-aller des commissions scolaires pendant toutes ces années s'est manifesté notamment par le non-remplacement des bibliothécaires parties à la retraite, la détérioration des collections et la perte de la place des bibliothèques dans les projets éducatifs des écoles. Plus encore, dans plusieurs milieux, on a confié la responsabilité d'acheter des ressources documentaires à du personnel non qualifié ou tout simplement à des bénévoles.

Cette situation a eu des conséquences dramatiques dans plusieurs milieux : une absence de développement des collections selon les projets éducatifs, des achats de livres ne respectant pas toujours les règles, des locaux inadéquats, un environnement non adapté pour la clientèle jeunesse, etc.

L'Association pour la promotion des services documentaires scolaires déclare :

Nous pouvons affirmer que la perception de la bibliothèque scolaire est devenue avec le temps celle d'un dépôt de livres, où enseignants et élèves vont se chercher un volume. Les techniciens en documentation sont, pour la plupart, postés aux services administratifs et oeuvrent pour un grand nombre de bibliothèques à la fois. Faute de personnel sur place pour assurer l'accueil et la promotion du lieu, les bénévoles (quand il y en a !) ou les enseignants ont, à de nombreux endroits, pris en charge la circulation et le développement des collections¹⁰.

Une lueur d'espoir est apparue, en 2005, alors que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport introduisait le Plan d'action sur la lecture à l'école (PALE), prévoyant des subventions pour l'achat de livres. Tragiquement, en 2006-2007, on ne dénombrait plus que 21 bibliothécaires dans les 72 commissions scolaires du Québec pour assurer le développement de bibliothèques scolaires dans plus de 2 600 établissements. Selon les données pour l'année 2014-2015, 14 commissions scolaires n'ont pas encore bénéficié d'une allocation pour l'embauche d'une ou d'un bibliothécaire.

⁸ ALLAIRE, Benoit (2016). « Bibliothèques publiques : les Québécois semblables aux Américains ? », *L'état du Québec 2016*, p. 76.

⁹ FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (2013). *Enquête sur la situation des bibliothèques scolaires* (octobre).

¹⁰ ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES SERVICES DOCUMENTAIRES SCOLAIRES (2013). *La bibliothèque scolaire : les défis du XXI^e siècle*, p. 11.

En ces temps de restrictions budgétaires, les défis sont multiples : placer des livres de qualité à la portée de tous les lecteurs et lectrices, à leur portée intellectuelle par le choix, à leur portée financière par la gratuité, à leur portée physique par la proximité et par un lieu adéquat à leurs besoins. Cet accès libre suppose des bibliothèques bien garnies, bien équipées, répondant aux besoins de l'élève d'aujourd'hui et pourvues de personnel administratif, professionnel et technique qualifié.

En conséquence, la bibliothèque scolaire n'est pas toujours cette porte d'entrée à un univers culturel et à un centre d'apprentissage riche. Lorsque la bibliothèque est développée adéquatement, par des professionnelles et professionnels, et des techniciennes et techniciens en documentation, elle devient une ressource didactique incontournable pour le personnel enseignant et est souvent le premier contact des jeunes avec la culture et le livre.

Il n'y a pas eu d'enquête aussi exhaustive menée dans les bibliothèques des cégeps. Toutefois, nous constatons que la contribution des cégeps à la culture se vérifie aussi par l'importance des bibliothèques collégiales, carrefours d'information culturelle, qui développent des maillages avec les bibliothèques publiques, particulièrement en région.

Le soutien aux arts et leur rayonnement dans le réseau de l'éducation

Dans de nombreux établissements d'éducation, des semaines thématiques en théâtre et en poésie, des spectacles d'improvisation, des chorales, des sorties au musée ou au Salon du livre (selon les régions), des spectacles de musique ou la radio étudiante alimentent la vie culturelle des jeunes. De telles activités culturelles sont organisées par le personnel enseignant, les animatrices et animateurs de vie étudiante, le personnel de soutien, notamment les techniciennes et techniciens en loisirs et les éducatrices en service de garde.

De nombreuses écoles participent au concours *Secondaire en spectacle* et, dans certaines régions, au concours *Primaire en spectacle*. Ces événements nécessitent l'accès à des équipements permettant la tenue d'activités culturelles. Là aussi, il y a de belles réussites. Ainsi, à la polyvalente Mgr Sévigny de Chandler, le vieil auditorium a été rénové en une superbe salle de spectacle nommée Thomas Morrissey pour permettre les productions maison, mais aussi pour satisfaire les exigences techniques des spectacles professionnels. De plus, dans cette ville, la bibliothèque municipale est située dans une école.

Bien que la fréquentation des activités culturelles soit encouragée, cette offre est inégale d'un endroit à l'autre. Le soutien aux arts dans le réseau de l'éducation ne pourra pas s'améliorer sans une réelle reconnaissance de cette richesse que constitue l'initiation aux arts et à la culture en milieu scolaire.

Le document de consultation fait état de la nécessaire synergie sur le plan culturel entre différents ministères. Ainsi, le protocole d'entente interministériel culture-éducation prévoit dans le programme La culture à l'école un nouveau volet « Une école accueille un artiste ». Ce volet permet le soutien et la réalisation de projets avec des artistes, des écrivaines et écrivains ou des organismes culturels. Toutefois, ce volet ne peut être réalisé que dans le cadre « des ressources financières disponibles ». Encore là, les contraintes financières imposées aux écoles rendent de plus en plus difficile la réalisation de ces activités culturelles.

Le rayonnement culturel des cégeps

Les cégeps jouent un rôle essentiel dans le déploiement de la vie culturelle en région, autant sur le plan de la diffusion que sur celui de la production culturelle¹¹.

D'une part, existe depuis 1995 le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ), regroupant la grande majorité des services d'animation culturelle des collèges, des centres d'études ou des campus du Québec, publics et privés. Sa mission : contribuer au développement d'activités éducatives de loisir culturel pour les étudiantes et étudiants du milieu collégial. Pensons aux concours *Cégeps en spectacle*, de danse dans plusieurs collèges, de théâtre à Alma, de cinéma étudiant à Joliette et aux événements intercollégiaux d'arts visuels à Valleyfield. Pensons au festival De l'âme à l'écran au cégep de Jonquière. Pensons au concours intercollégial d'écriture dramatique *l'Égrégore*, qui profite d'une entente avec le Centre des auteurs dramatiques (CEAD), au Marathon d'écriture intercollégial du cégep André-Laurendeau ou encore à la réalisation du recueil intercollégial de poésie au collège Ahuntsic. Tous ces événements constituent une véritable pépinière de la relève artistique québécoise ; les grands artistes québécois issus du ferment culturel collégial ne se comptent plus.

D'autre part, dans plusieurs municipalités, des ententes de partenariats avec les cégeps existent et permettent l'organisation d'activités comme les festivals de la chanson, les récitals ou les spectacles de musique, la venue de troupes de théâtre, les spectacles de danse, la tenue de galas, les expositions de peinture, les ciné-clubs, l'organisation des loisirs. Souvent la salle d'exposition et parfois le studio d'enregistrement et la salle de spectacle sont les seuls équipements accessibles à la communauté.

¹¹ FORTIN, Pierre, Nathalie HAVET et Marc VAN AUDENRODE (2014). « L'apport des cégeps à la société québécoise », *Fédération des cégeps*, [En ligne] (2 avril), chapitre 3.2. [fedcegeps.qc.ca/memoire/2004/04/1%C2%92apport-des-cegeps-a-la-societe-quebecoise/#32].

Finalement, deux prix permettent aux étudiantes et aux étudiants collégiaux de s'approprier et d'honorer des œuvres réalisées par des artistes québécois. Il s'agit du Prix collégial du cinéma québécois, né en 2012 de l'initiative du personnel enseignant de cégeps désirant partager sa passion du cinéma québécois, et du Prix littéraire des collégiens, prix prestigieux, remis à une auteure ou un auteur québécois.

Ce bref survol du rayonnement des écoles et des collèges du Québec témoigne de l'importance de ces institutions dans le développement de la culture au Québec et de leur contribution dans la vitalité des communautés. Sans leur contribution, les jeunes Québécoises et Québécois seraient privés de ce qui constitue pourtant un élément essentiel de leur développement, soit le contact vivant avec la culture, c'est-à-dire les arts et les lettres.

La CSQ souhaite que cette démonstration ait pour effet d'alimenter la réflexion du Ministère et du comité-conseil dans l'élaboration des axes d'intervention futurs ainsi que des stratégies ministérielles. Nous croyons que « parmi les volets de la chaîne culturelle », la formation des créatrices et créateurs dans nos établissements d'éducation, la diffusion et l'exploitation des œuvres et des produits culturels partout en région doivent recevoir une meilleure attention¹².

Plus précisément, la CSQ recommande au gouvernement du Québec les éléments suivants afin de faciliter un meilleur maillage entre l'école, les cégeps et les milieux culturels¹³ :

- renforcer l'interaction entre la politique culturelle et les politiques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et ce, dans le respect des spécificités régionales ;
- reconnaître et promouvoir le rôle majeur de l'école québécoise et des cégeps dans le développement de l'éveil culturel des jeunes et de la formation des créatrices et créateurs culturels partout sur le territoire québécois ;
- soutenir le travail de développement et d'éveil culturels du milieu scolaire notamment :
 - en finançant adéquatement les programmes culturels destinés aux établissements scolaires partout en région,
 - en facilitant l'accès aux divers programmes culturels en milieu scolaires (par exemple sorties culturelles, artistes à l'école),
 - en assurant un accès équitable aux activités culturelles aux élèves des écoles de milieux défavorisés,

¹² En réponse à la question 13.

¹³ En référence à la question 14.

- en exigeant la présence de personnel spécialisé non enseignant dans toutes les bibliothèques scolaires,
 - en réclamant un financement adéquat pour développer les bibliothèques ;
- soutenir les pôles de création et de diffusion culturels que sont les cégeps dans toutes les régions du Québec et assurer la pérennité de leurs équipements culturels en améliorant substantiellement leur soutien financier.

Deuxième partie

Le rôle de Télé-Québec

Le document de consultation présente Télé-Québec comme un important vecteur de la culture québécoise et de la langue française. Ce diffuseur comme d'autres médias « jouent un rôle indéniable en matière de production, de consommation et de partage de produits culturels. L'environnement dans lequel ils évoluent a été transformé en profondeur par l'évolution des technologies¹⁴ ».

La CSQ s'intéresse au devenir de Télé-Québec depuis ses débuts. Nous avons toujours réitéré notre appui à la mission éducative et culturelle de ce diffuseur, et à son rôle de programmateur, de producteur et de diffuseur d'émissions de qualité, en langue française, pour le plus grand nombre possible de Québécoises et Québécois. Nous avons participé à toutes les consultations publiques sur le développement de notre télévision publique québécoise de langue française. Nous avons aussi toujours soutenu les employés qui y travaillent, les techniciennes et techniciens et les réalisatrices et réalisateurs ayant choisi d'être représentés par la CSQ.

Télé-Québec n'a pas à être gêné de son travail, notamment en ce qui concerne sa mission éducative. Un bref survol des rapports d'activités de notre diffuseur public québécois nous apprend que son antenne rejoint 97 % de la population du Québec, que 3 enfants sur 4 regardent Télé-Québec chaque semaine et qu'il présente 17 des 20 émissions jeunesse les plus écoutées au Québec. Au fil des années, Télé-Québec a tissé des liens avec le milieu de l'éducation. Aujourd'hui, le programme Télé-Québec en classe présente des trousseaux éducatifs en appui au personnel enseignant.

Malgré ses succès reconnus par ses prix Gémeaux, Télé-Québec a subi des pressions constantes pour externaliser ses services de production d'émissions. Au fil des années, les gouvernements ont utilisé le prétexte de la crise des finances publiques pour imposer des compressions budgétaires successives. Ainsi, en 2014, la subvention allouée était inférieure à celle de 1983 en dollars constants. Dans un tel contexte, on ne peut se surprendre que Télé-Québec ait complètement privatisé sa production d'émissions télévisuelles, parfois réalisées dans ses studios, tout en restant un diffuseur public.

Malgré cela, fidèle à ses missions éducatives, culturelles et d'information, notre diffuseur public québécois a pris le virage des nouvelles technologies. Notre télévision publique québécoise a innové, en 2014, en créant La Fabrique culturelle, véritable antenne de diffusion des productions culturelles, émissions réalisées par le personnel de Télé-Québec, dans toutes les régions du Québec.

¹⁴ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2016). *Renouvellement de la politique culturelle du Québec*, Cahier de consultation (mars), p. 13.

La Fabrique culturelle, c'est :

- 1,1 million de visites d'internautes provenant de partout au Québec et 1,9 million de pages vues ;
- plus de 3 800 membres ;
- 629 000 demandes de branchement vidéo ;
- plus de 4 200 capsules ;
- plus de 39 000 abonnées et abonnés sur les réseaux sociaux¹⁵.

Quant aux équipes régionales, elles ont tissé des liens de collaboration avec 150 organismes culturels sur tout le territoire québécois.

Il nous semble particulièrement indiqué de reconnaître à Télé-Québec son rôle de pierre angulaire dans le rayonnement de la culture québécoise et dans la réalisation de ses divers objectifs de développement culturel.

Le document de consultation nous demande comment améliorer la visibilité des contenus culturels québécois, particulièrement francophones, sur Internet et les autres plateformes numériques. Notre réponse : soutenir d'une manière substantielle le financement de Télé-Québec, particulièrement La Fabrique culturelle. Lors des consultations sur le rapport Arpin, nous avons avancé l'idée de profiter de notre télédiffuseur public québécois pour améliorer la diffusion des productions culturelles québécoises en région. Nous proposons ceci :

Supposons, à titre d'exemple, une troupe de théâtre recevant une subvention de plusieurs milliers de dollars et qui monte une pièce vue par 10 000 personnes. Imaginons la même pièce enregistrée et diffusée à 100 000 spectateurs ! Non seulement l'œuvre profitera-t-elle maintenant à 10 fois plus de personnes, mais de plus, voilà qu'on a amélioré le rendement d'une subvention.

Nous croyons que cette idée mérite d'être reprise et mise en œuvre. Nous avons aujourd'hui les moyens de réaliser cela par le site Internet. Dans la même veine, nous avons démontré, dans la première partie de notre mémoire, toute la richesse des productions culturelles dans les cégeps du Québec. C'est impressionnant, ce qui est réalisé partout en région, mais ce n'est pas connu. Nous croyons qu'il serait intéressant que Télé-Québec, par son équipe technique en région associée à La

¹⁵ TÉLÉ-QUÉBEC (2015). *Rapport annuel 2014-2015*, [En ligne], p. 13. [telequebec.tv/content/societe/rapports-annuels/pdf/rapport-annuel-2014-2015.pdf].

Fabrique culturelle, s'ouvre sur ces productions collégiales. Cela enrichirait aussi le volet éducatif de notre diffuseur public québécois.

Soutenir d'une manière exemplaire Télé-Québec contribuerait au rayonnement de nos productions culturelles à travers le Canada et la Francophonie.

La langue française, vecteur de notre identité nationale

Le français est la langue officielle du Québec. L'école joue un rôle majeur dans la transmission de cette langue commune, comme nous l'avons démontré dans la première partie de notre mémoire. La langue, c'est aussi un canal important de la transmission de la culture. Faut-il le rappeler, la culture n'est pas un fait élitiste, mais touche toute la population. Ici, au Québec, son ancrage dans l'identité québécoise n'est pas une légende urbaine. Toutefois, force est de constater que nous devons relever un ensemble de défis dans le contexte de la mondialisation, mais aussi par rapport à la diversité du Québec.

Les différentes enquêtes sur les pratiques culturelles au Québec, menées au fil des ans, apportent un éclairage intéressant sur les comportements culturels et sur la construction de la « citoyenneté culturelle ». Ainsi, la pratique culturelle, c'est-à-dire la consommation de produits culturels ou la création de ces œuvres, joue un rôle important dans la construction identitaire et contribue à la formation de valeurs communes.

Pour un bon nombre de Québécoises et Québécois, le tiers environ, la vie culturelle se vit le plus souvent dans l'espace domestique. La presse quotidienne ou périodique et les médias électroniques – la radio et la télévision – sont l'essentiel de leur univers culturel, lequel déborde rarement dans l'usage des équipements culturels publics. On ne peut sous-estimer l'importance qu'a eue la télévision dans le développement de la langue française, le rôle des émissions jeunesse en éducation et celui des séries historiques dans le développement de la culture populaire.

Aujourd'hui, s'ajoutent tous les nouveaux supports technologiques qui augmentent la consommation de productions culturelles partout et en tout temps. Ainsi, le rapport à la culture devient fortement individualisé ; les rapports aux ressources professionnelles et les contacts avec l'art en dehors des médias sont parfois difficiles.

Plus encore, la pauvreté freine l'accessibilité à la culture, entraînant un déficit culturel plus grand dans les milieux socioéconomiques défavorisés. Même Internet haute vitesse, qui pourrait être un passeur de culture, n'est pas accessible pour nos jeunes des milieux pauvres ou des régions éloignées. Sans oublier que traverser le Web sans encadrement en pensant y trouver notre culture, c'est comme traverser le désert sans eau.

Il y a d'autres nuages noirs qui planent sur la culture québécoise, notamment en ce qui concerne la chanson francophone. S'il est un secteur d'activités que l'on croyait relativement à l'abri de la poussée anglophone, à cause de l'attachement de la population québécoise à ses artistes, c'est bien celui de la chanson francophone. Du côté du théâtre, une nouvelle tendance a émergé ces dernières années, soit la présentation de productions en anglais ou bilingues à Montréal.

C'est le cas du théâtre La Licorne et de l'Espace Go. Pour le directeur du English-Language Arts Network (ELAN), un organisme fondé en 2005 qui regroupe l'ensemble des artistes anglophones, Guy Rodgers :

Il est « trop tôt » pour songer à une intégration plus courante de productions anglophones dans les théâtres francophones.

« Pour nous, ce serait souhaitable, mais je ne sais pas si ce le serait pour les francophones. Notre langue n'est pas en péril, même si les superproductions américaines aplatissent tout sur leur chemin¹⁶. »

Pour la CSQ, il y a un véritable défi. Nous ne pouvons sous-estimer le fait que nous assistons à une standardisation de la production culturelle et que la culture québécoise francophone est largement minoritaire dans l'espace canadien et des Amériques. Bilinguiser la production culturelle au Québec, c'est courir le risque d'ouvrir la porte à un déclin encore plus poussé de la culture francophone. Aussi, la plus grande vigilance s'impose dans la protection et la valorisation des contenus francophones dans toutes les sphères de la production culturelle au Québec, et ce, partout sur son territoire. En conséquence, le rôle de l'État dans la valorisation de la culture québécoise et le financement de celle-ci sont essentiels.

Par ailleurs, la diversité ethnique et culturelle pose aussi d'autres défis. Il y a dans la société une réceptivité de plus en plus importante à la diversité ethnique et culturelle, particulièrement dans la région de Montréal, mais pas exclusivement. Cela s'observe, notamment, par le nombre croissant de festivals consacrés à l'une ou l'autre des communautés culturelles. Toutefois, comme le constatait le ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine en 2010 :

Les communautés culturelles sont issues de cultures différentes de la culture québécoise et leurs valeurs culturelles diffèrent, à l'occasion, de celles des communautés francophones et anglophones. Leur sentiment d'appartenance au Québec et leurs références historiques ne sont pas toujours les mêmes que ceux des Québécois qui y vivent depuis plusieurs générations. Cela soulève le problème de la redéfinition de la citoyenneté culturelle, de la

¹⁶ VIGNEAULT, Alexandre (2011). « Effervescence chez les artistes anglos », *La Presse*, [En ligne] (24 novembre). [www.cyberpresse.ca/arts/nouvelles/201111/24/01-4471164-effervescence-chez-les-artistes-anglos.php] (Consulté le 7 décembre 2011).

cohésion sociale et des appartenances multiples et, plus fondamentalement, celui du partage d'un ensemble de valeurs communes qui favoriseraient l'exercice de la démocratie culturelle dans un nouveau rapport de forces qui respecte la diversité culturelle actuelle¹⁷.

C'est pourquoi le maintien de l'identité québécoise et l'affirmation du français, langue publique commune, sont indissociables du développement de cette diversité culturelle au Québec. Encore une fois, il est important de réitérer que le maillage entre les différents ministères est extrêmement important. On a trop souvent l'impression que ces derniers travaillent en vase clos, et ce, aux dépens du développement d'une véritable politique culturelle au Québec. C'est pourquoi nous espérons qu'au sortir de cette consultation surgissent de véritables éléments permettant d'élaborer cette politique afin d'assurer le plein épanouissement de la société québécoise francophone tout en tenant compte de sa diversité culturelle.

Le développement culturel des Premières Nations

D'entrée de jeu, la CSQ tient à souligner la décision de tenir des consultations particulières auprès des nations autochtones. Qui peut le mieux émettre des propositions quant au développement culturel des nations autochtones que les premières concernées. Pour notre part, notre contribution à ce volet de la consultation s'appuie sur le fait que nous représentons le personnel de l'éducation des commissions scolaires Crie et Kativik, le personnel de deux centres de la petite enfance situés en territoire cri ainsi que le personnel de l'école secondaire de la communauté attikamek d'Opitciwan.

La réappropriation et la revitalisation des langues ancestrales, mais aussi de la culture autochtone, sont des éléments indispensables pour le développement des communautés. S'il ne connaît pas ses origines, c'est-à-dire l'histoire de son peuple, son système de valeurs, ses coutumes et sa langue, l'enfant n'arrivera jamais à une juste perception de lui-même, de ses possibilités et de tout son potentiel humain.

À ce chapitre, il y a urgence, car des communautés entières perdent tranquillement, mais assurément, leur langue et tout le savoir culturel relié à ces langues. Selon Statistique Canada, des 53 langues autochtones parlées au Canada, seulement 3 pourraient survivre à la fin de ce siècle, soit l'inuktitut, le cri et l'algonquin.

Se réapproprier sa langue pour pouvoir l'écrire, la romancer, la poétiser, la chanter, c'est essentiel. Selon l'auteure du premier *Dictionnaire français-montagnais* et de la première grammaire innue, Lyne Drapeau :

¹⁷ GARON, Rosaire, et Marie-Claude LAPOINTE (2010). *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec - 6^e édition*, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Direction de la recherche et de l'évaluation de programmes, p. 4.

Cette littérature innue est en effet encore peu lue par la population, probablement parce que les Innus ne maîtrisent pas encore suffisamment bien l'écrit dans leur langue. Étant scolarisés en français (ou en anglais, selon le cas), il leur est encore plus facile de lire dans ces langues plutôt qu'en innu, qu'ils contrôlent pourtant mieux à l'oral que la langue seconde. Et même dans la langue dominante, l'écrit n'est pas le moyen de communication qu'ils privilégient¹⁸.

Pour sa part, la militante mohawk, Ellen Gabriel, déplore que :

Chaque jour qui passe, les défenseurs des langues autochtones sont confrontés à des défis plus lourds du fait de la technologie et de la culture de masse quant à la façon de rendre leur langue ancestrale utile et pertinente pour la communauté et les jeunes. Mais ce qui rend le défi plus complexe est le manque de ressources humaines et financières pour le relever, amenant ces professionnels à passer la moitié de leur temps à rédiger des demandes de subventions et à déposer des rapports mensuels d'activités et des rapports financiers¹⁹.

Pourtant, les solutions sont connues et présentées par les communautés régulièrement, notamment le financement adéquat des centres de langue et de culture autochtones, et la mise en œuvre de véritables programmes de soutien aux programmes de revitalisation des langues autochtones.

Malgré ces handicaps majeurs, les cultures autochtones cherchent à rayonner au sein de leurs communautés, comme en témoigne l'Institut Tshakapesh d'Uashat (Sept-Îles), mais aussi dans l'ensemble du Québec. Pensons à Wapikoni mobile, cette véritable école de cinéma. En 2014, on dénombrait plus de 3 500 jeunes de 28 communautés autochtones au Canada, mais aussi en Amérique du Sud, qui ont réalisé 840 films. Pensons aussi au festival Présence autochtone et Terres en vues, organisme de diffusion de la culture et de la créativité autochtones.

Pour la CSQ, les efforts gouvernementaux doivent se conjuguer avec le développement des ressources scolaires. C'est un incontournable. Actuellement, dans les écoles autochtones et inuites, le nombre d'heures d'enseignement n'est pas adéquat pour qu'il y ait maîtrise suffisante de la langue ancestrale et encore moins du système d'écriture. Plus encore, dans ces écoles, l'apprentissage d'une langue seconde, le français ou l'anglais, représente tout un défi pour la transmission de savoirs scolaires, mais aussi pour l'appropriation par les jeunes Autochtones de ses propres repères culturels.

¹⁸ MONTPETIT, Caroline (2014). « Une grammaire innue pour la postérité », *Le Devoir*, [En ligne] (14 juin). [ledevoir.com/culture/livres/410804/une-grammaire-innue-pour-la-posterite].

¹⁹ GABRIEL, Ellen (2016). « Revitaliser les langues et les cultures autochtones », *Le Devoir*, [En ligne] (12 janvier). [ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/459923/des-idees-en-revues-revitaliser-les-langues-et-les-cultures-autochtones].

À ce chapitre, des relations étroites doivent être établies entre le ministère de l'Éducation et celui de la Culture et des Communications, car la mise en place d'activités culturelles permettant aux jeunes Autochtones de développer leurs compétences artistiques exige des efforts importants. Le soutien au développement de l'enseignement des arts traditionnels requiert aussi un investissement financier nécessaire à leur réalisation.

Finalement, l'école québécoise peut aussi contribuer à améliorer la connaissance de la culture autochtone. À preuve, le projet InnuRassemble. Mariant avec ingéniosité les arts de la scène et les matières au programme scolaire, ce projet, appuyé par le Centre des arts de Baie-Comeau depuis 2009, a réussi à bâtir des ponts entre les jeunes du secondaire de Baie-Comeau et de la communauté innue de Pessamit. Au fil des années, les jeunes ont composé une chanson intitulée *Parle-moi*, créés des pochettes de disques avec des mandalas capteurs de rêves et réalisés un calendrier français-innu avec leurs photographies. À cela s'ajoutent des soupers interculturels, la création d'une pièce de théâtre et d'un clip vidéo, des ateliers de danse et de technique de scène, un spectacle annuel et un recueil de contes et de légendes inédits publié chez Perro Éditeur.

L'avenir de la Francophonie est en Afrique

Le document de consultation accorde une place significative à l'action internationale du Québec à l'égard de la Francophonie, ce qui « lui permet d'exercer une influence sur les orientations de ces instances et de conserver sa capacité d'action ». La CSQ adhère à cet engagement, car, selon nous, le gouvernement du Québec doit jouer un rôle majeur dans les forums internationaux où se discute l'ensemble des enjeux liés à la culture, particulièrement l'UNESCO et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

En effet, il est essentiel qu'un pays riche comme le Québec fasse la promotion de la culture francophone dans le monde, et particulièrement en Afrique, car c'est dans ce continent que l'avenir de la langue française est en train de s'écrire. Selon les projections démographiques publiées dans un rapport de l'OIF en 2014, les locutrices et locuteurs francophones seront au nombre de 767 millions d'ici à 2060, avec 85 % de leurs effectifs en Afrique. Toutefois, rien ne doit être tenu pour acquis. Le cas du Rwanda, qui a choisi de faire de l'anglais sa langue officielle au détriment du français, constitue un signal d'alarme.

Comme partenaire majeur de l'OIF, le gouvernement du Québec doit s'engager avec elle afin de mener davantage d'actions sur le plan de la promotion de la langue française. Comment peut-on espérer que les pays du Sud continuent à faire du français leur langue officielle, si les pays francophones du Nord envoient le message que l'anglais est devenu la lingua franca sur le plan international ?

Enfin, comme l'indique la résolution adoptée par l'Internationale de l'Éducation (IE) lors du congrès tenu à Ottawa en juillet 2015, la rencontre et le dialogue des cultures exigent que la diversité linguistique soit préservée et enrichie : c'est un enjeu décisif pour la paix dans le monde.

La CSQ est l'organisation syndicale la plus importante dans le milieu de l'éducation au Québec. Elle est aussi membre fondateur du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF), qui regroupe les organisations syndicales et professionnelles de l'enseignement des pays de la Francophonie. Nous intervenons sur les enjeux de l'éducation et de la culture lors du sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie. En nous appuyant sur notre expérience avec nos collègues de la Francophonie, nous réitérons l'importance pour le gouvernement du Québec d'accorder la priorité de son programme de développement international à la promotion de l'éducation et de la culture.

Comment peut-on espérer que les jeunes des pays francophones s'intéressent à la culture s'ils ne sont pas scolarisés ou s'ils sont analphabètes ? Le gouvernement du Québec doit donc travailler de concert avec les acteurs de la société civile exerçant non seulement dans le domaine culturel, mais aussi dans celui de l'éducation. Il faut d'urgence favoriser l'éclosion d'une école permettant à tous les élèves d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de la personne, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable, comme le propose d'ailleurs la cible 4,7 des Objectifs de développement durable adoptés l'an dernier par l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Conclusion

La politique culturelle du Québec date de 1992. Aussi n'est-ce pas un luxe de mener aujourd'hui une vaste consultation sur une prochaine politique culturelle au Québec. La Centrale des syndicats du Québec souscrit à cette initiative, qui devrait permettre de dégager les principes et les grandes orientations pour le développement de la culture. Notre propos dans ce mémoire a été de faire la démonstration qu'il ne peut y avoir de politique culturelle sans établir un maillage étroit entre le milieu de l'éducation et le milieu culturel québécois.

C'est à l'école que les jeunes s'initient à la culture et apprivoisent certaines disciplines culturelles. C'est au collège que nos créatrices et nos créateurs obtiennent leur formation qui les conduit souvent à l'université. Nos écoles et nos collèges sont des lieux de création et de diffusion culturels partout sur le territoire québécois. Souvent, ce sont les seuls lieux de diffusion dans une région ou une localité. En conséquence, le soutien à ces pépinières d'artistes en devenir ne peut reposer que sur le seul ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le ministère de la Culture et des Communications doit contribuer substantiellement au déploiement de la culture dans les écoles et les collèges, comme il doit s'engager d'une manière plus active au soutien du développement des arts autochtones.

La CSQ reconnaît l'importance du numérique pour la diffusion de la culture. Cette importance doit se manifester par un soutien plus accentué pour Télé-Québec, notre télédiffuseur québécois de langue française.

En terminant, la CSQ croit que, tout en appuyant la diversité culturelle au Québec, l'engagement premier du ministère de la Culture et des Communications est de soutenir prioritairement la langue et la culture francophone partout sur le territoire québécois.

Recommandations

La CSQ recommande au gouvernement du Québec :

- D'assurer son rôle de leader incontournable dans la valorisation de la culture québécoise et le financement de celle-ci partout sur le territoire du Québec ;
- De renforcer l'interaction entre la politique culturelle et les politiques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et ce, dans le respect des spécificités régionales ;
- De reconnaître et de promouvoir le rôle majeur de l'école québécoise et des cégeps dans le développement de l'éveil culturel des jeunes et de la

formation des créatrices et créateurs culturels partout sur le territoire québécois ;

- De soutenir le travail de développement et d'éveil culturels du milieu scolaire, notamment :
 - en finançant adéquatement les programmes culturels destinés aux établissements scolaires partout en région,
 - en facilitant l'accès aux divers programmes culturels en milieux scolaires (par exemple sorties culturelles, artistes à l'école),
 - en assurant un accès équitable aux activités culturelles aux élèves des écoles de milieux défavorisés,
 - en exigeant la présence de personnel spécialisé non enseignant dans toutes les bibliothèques scolaires,
 - en réclamant un financement adéquat pour développer les bibliothèques ;
- De soutenir les pôles de création et de diffusion culturels que sont les cégeps dans toutes les régions du Québec et d'assurer la pérennité de leurs équipements culturels en améliorant substantiellement leur soutien financier ;
- De redonner à Télé-Québec les moyens de mieux remplir sa mission en tant qu'entreprise de télédiffusion éducative et culturelle, ce qui implique la diffusion de la culture en général et de la culture québécoise en particulier ;
- D'améliorer la visibilité des contenus culturels québécois, particulièrement francophones, sur Internet et les autres plateformes numériques en soutenant d'une manière substantielle le financement de Télé-Québec, particulièrement La Fabrique culturelle ;
- D'assurer un financement adéquat des centres de langue et de culture autochtones et de mettre en œuvre de véritables programmes de soutien aux programmes de revitalisation des langues autochtones et d'enseignement des arts traditionnels ;
- D'accorder la priorité de son programme de développement international à la promotion de l'éducation et de la culture.



D12805
Avril 2016